

SOMMAIRE

- Brexit
- Aciers pour béton armé et aciers de précontrainte
- Ventilateurs
- Machines-outils
- Soudage

NORMES DU MOIS

- NF ISO 21628 Systèmes motorisés de ramassage des herbes et feuilles
- NF EN ISO 6507-4 Dureté Vickers
- NF ISO 6162-2 Raccordements des systèmes de transmissions hydrauliques
- NF EN 16668 Robinets utilisés comme accessoires sous pression

1
3
4
5
6



lettre

Normalisation mécanique, acier et caoutchouc

JUIN 2018 N° 153

édito

À la lueur des dernières réunions de comités techniques, on note de nouvelles participations aux travaux. Ainsi, la Turquie suit les aciers de construction, la Russie s'intéresse aux ventilateurs industriels et l'Iran a initié un projet sur les conditions de réception des machines à brocher verticales. La participation de nouveaux pays aux travaux de normalisation n'est jamais anodine. Elle révèle un intérêt économique ou technique, voire les deux !

Les industriels britanniques l'ont bien compris puisqu'ils souhaitent que même après le Brexit, l'organisme de normalisation national, British Standards Institution, reste membre à part entière du système européen de normalisation. Ils réaffirment l'adhésion du BSI à ce système et en particulier au "modèle de la norme unique". La normalisation européenne doit-elle être repensée ? L'argument d'un système indépendant du système législatif européen, porté par des organisations de droit privé, est-il vraiment recevable ? La réponse s'avère délicate.

Philippe CONTET,
Directeur Général

BREXIT

L'organisme britannique de normalisation British Standards Institution, BSI dans la vie courante, a publié une position sur le Brexit et les normes. Qu'en est-il ? Quelles conséquences prévisibles et potentielles ?



"Sortir de l'UE ne signifie pas sortir de la normalisation européenne"

Le CEN et le CENELEC, les deux organisations européennes de normalisation volontaire, comptent actuellement 34 membres, un périmètre qui va donc au-delà de l'Union Européenne à 28. De plus, BSI, l'équivalent d'AFNOR au Royaume-Uni, est un organisme privé, qui n'est pas directement lié aux décisions du gouvernement britannique. Sortir de l'UE ne signifie donc pas automatiquement sortir de la normalisation européenne. Cependant, les critères pour participer à la normalisa-

tion européenne ne sont pas uniquement géographiques : les membres du CEN-CENELEC sont les organismes de normalisation nationaux des pays de l'Union Européenne et de l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE) qui regroupe notamment l'Islande, la Norvège et la Suisse. Peuvent également être membres les organismes de pays "susceptibles" de rejoindre l'UE ou l'AELE, c'est-à-dire officiellement candidats et ayant conclu un accord spécifiant une période de transition. BSI pourra-t-il continuer à remplir ces critères ?



La volonté de continuité n'exclut pas les écueils

Au lendemain du vote du Royaume-Uni pour quitter l'UE en juin 2016, BSI, en sa qualité d'organisme national de normalisation du Royaume-Uni, a consulté ses membres et les parties prenantes sur les implications possibles de Brexit pour les normes. Le résultat est clair : BSI veut continuer à fournir aux experts britanniques le cadre d'élaboration des normes pour soutenir le commerce au Royaume-Uni, en Europe et dans le monde entier. Selon eux, BSI doit rester membre des organismes européens de normalisation. Une des solutions qu'il pourrait défendre serait de permettre aux membres de choisir entre différents niveaux d'implications et d'obligations, par exemple en introduisant dans les comités techniques, sur le modèle de l'ISO et de l'IEC, la notion de membres "participants" et "observateurs", sans exigence de reprise dans la collection des normes volontaires pour les seconds. Toutefois, une telle proposition appelle la plus grande vigilance, car elle pourrait remettre entièrement en cause le mécanisme d'harmonisation qui sous-tend la Nouvelle approche et contribue à garantir la libre circulation des produits et des services sur le Marché unique. Les normes harmonisées doivent absolument conserver leur prépondérance et leurs avantages (présomption de conformité...) par rapport à d'autres référentiels.

Si son adhésion au CEN/CENELEC est prorogée, BSI devra respecter l'ensemble des exigences requises par l'adhésion, en particulier en matière de retrait de normes contradictoires. Et si demain les législations européennes et britanniques divergent, BSI sera confronté à un dilemme : pourra-t-il reprendre dans sa collection nationale des normes européennes n'ayant plus de rapport avec la législation britannique ou se mettre en infraction avec les règles du CEN-CENELEC et garder ses propres normes nationales ?

Autre risque potentiel, l'apparition d'un nouveau référentiel normatif qui viendrait en "surcouche" pour certaines entreprises françaises présentes sur le marché britannique.

Une position BSI basée sur 8 principes :

- ① Les normes fournissent un **passoport pour le commerce.**
- ② Le système européen de normalisation a simplifié la structure du marché en Europe grâce à l'utilisation du **modèle de norme nationale unique** dans 34 pays de la région.
- ③ Le système européen de normalisation n'est **ni la propriété de l'Union européenne, ni une agence de l'Union européenne.**
- ④ **Le Royaume-Uni a une influence significative** dans l'élaboration des normes européennes.
- ⑤ Le maintien de la pleine adhésion du Royaume-Uni **au CEN et au CENELEC est important** pour le succès des affaires en Europe après le Brexit.
- ⑥ Le maintien de la pleine adhésion au **CEN et au CENELEC apporte également des avantages** aux consommateurs et à d'autres groupes d'intérêt public.
- ⑦ **BSI doit donc continuer à être membre à part entière** du CEN et du CENELEC post-Brexit.
- ⑧ **Les normes constitueront un élément clé** à la base des futurs accords de libre-échange entre le Royaume-Uni et les pays non membres de l'UE.

Et pourtant, en parallèle

Inspiré par le Réseau Normalisation et Francophonie (RNF), BSI a lancé en avril 2018 le Commonwealth Standards Network (CSN) en partenariat avec le Département du commerce international et le Département pour le développement international britannique.

Le CSN est une plateforme permettant aux pays du Commonwealth d'échanger des idées, de partager les meilleures pratiques et de transmettre des connaissances. Son principal objectif est de faciliter le commerce et de favoriser l'innovation dans l'ensemble du Commonwealth grâce à l'utilisation accrue des normes internationales. Une série de programmes renforcera la capacité des États du Commonwealth à adopter les normes internationales, tout en augmentant leur rôle dans l'élaboration de ces normes. Les programmes comprennent une formation approfondie et l'élaboration d'une boîte à outils sur les normes à l'intention de tous les États du Commonwealth participants.

Selon Scott Steedman, directeur du BSI, le lancement du Commonwealth Standards Network renforcera la performance économique des États membres grâce à une coopération plus étroite dans l'utilisation des normes internationales, pour augmenter la compétitivité, soutenir la responsabilité sociétale et fournir un "passoport pour le commerce".



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ ET ACIERS DE PRÉCONTRAINTÉ

L'avant-projet de révision de la norme d'acier pour béton armé EN 10080 a été au cœur des débats de la réunion du comité européen ECISS/TC 104.



légués ont été informés du nouveau système mis en place par la Commission Européenne pour gérer le système des consultants CEN. Autre information importante portée à leur connaissance, la transformation des comités ECISS (European Committee for Iron and Steel Standardization), fruits de l'histoire, en un comité technique CEN cha-peautant des sous-comités eux-mêmes reprenant les instances existantes ; les domaines d'application et programmes de travail restant identiques. La France s'est portée candidate à l'animation de ce nouveau comité technique européen.

Puis, les secrétaires des cinq groupes de travail ont présenté les travaux en cours et précisé certains points à la demande des participants.

Les délégués ont convenu de la nécessité d'identifier les points critiques à arbitrer et devant faire l'objet du consensus pour la révision de l'EN 10080. Cette norme qui traite de l'acier soudable pour béton armé est sous sur-

veillance par les experts français sur les points "acceptance probability" et méthodes statistiques acceptables sur le contrôle de production en usine, ré-pérés FPC (Factory Production Control) dans la norme.

Différencier ce qui doit être du domaine de la norme européenne et les obligations relevant d'applications nationales (certifications...) fait aussi partie des préoccupations des experts.

Des échanges sont en cours avec le comité CEN/TC 250 responsable des eurocodes structuraux. Ils portent sur la déclaration des caractéristiques essentielles du béton armé et la compatibilité entre la norme produit EN 10080 et l'Eurocode 2. Les positions déterminées en groupe de travail en réponse aux propositions du CEN/TC 250 (valeurs déclarées, fatigue, pliage et repliage, marquage) doivent être validées par les pays membres du comité, avant un retour vers ce dernier. Prochaine réunion : 6 et 7 novembre 2018.

Vingt-sept participants de quatorze pays se sont retrouvés le 23 avril 2018 à Dusseldorf : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Turquie et Suède, ainsi qu'un représentant de l'association européenne des galvaniseurs EGGA. En première partie de réunion, les dé-

NORMES DU MOIS

NF ISO 21628

SYSTÈMES MOTORISÉS DE RAMASSAGE DES HERBES ET FEUILLES

La norme NF ISO 21628, publiée en janvier 2018, vient compléter la collection française de normes de sécurité dans le domaine des machines utilisées dans les espaces verts et les entretiens des parcs.

Elle traite de la sécurité des systèmes motorisés pour ramasser de l'herbe et des feuilles, comme par exemple les aspirateurs souffleurs de grandes dimensions ou autres machines similaires qui peuvent être portées, semi-portées ou trainées.

Les exigences abordent les aspects liés à la conception et à la fabrication en prenant en compte en par-

ticulier les risques liés au ventilateur ; des prescriptions spécifient les contraintes géométriques de conception des conduits et des orifices d'éjection le cas échéant. Le bras d'essai qui permet de valider la conception est similaire à celui utilisé pour les essais de validation des tondeuses et est intégralement décrit dans la norme.

Dans le cas de machines attelées, la norme ne traite pas des risques liés à la prise de force du tracteur. Les risques liés à l'environnement ne sont également pas traités.

Les tondeuses à gazon autoportées



munies de leur propre système de collecte sont exclues du domaine d'application. Elles sont couvertes par la série des NF EN ISO 5395-3.

+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

VENTILATEURS

Une prise en compte des évolutions permanentes du marché explique le programme de travail fourni.

En marge de la conférence FAN 2018 sur le bruit, l'aérodynamique, les applications et les systèmes de ventilateurs, la réunion annuelle du comité international de l'ISO/TC 117 s'est tenue le 17 avril 2018 à l'université technique de Darmsdtadt avec la participation de l'Allemagne, du Danemark, de l'Italie, de l'Espagne, des États-Unis, de la France, des Pays-Bas, de la République de Corée, de la Russie et du Royaume-Uni.



© Cetiat

Les travaux se poursuivent à un rythme soutenu. L'élaboration de l'EN ISO 12759, en 6 parties, portant sur la classification du rendement des ventilateurs avance. Quatre sont maintenant prêtes pour

enquête. Elles concernent la détermination à charge partielle (partie 2), les ventilateurs non équipés d'un moteur à vitesse maximale de fonctionnement (partie 4), les ventilateurs accélérateurs (partie 5), l'apport de rendement du ventilateur (partie 6). Quant à la partie 3 sur les ventilateurs non équipés d'un moteur à vitesse maximale de fonctionnement, elle va être prochainement publiée, avec une ombre au tableau. Elle sera retirée rapidement de la collection européenne car elle contient quelques exigences en contradiction avec le règlement européen Ecoconception.

Les autres travaux se poursuivent. A signaler, la soumission à enquête des projets sur la performance des ventilateurs accélérateurs (ISO 13350), sur le facteur d'essai système (ISO/TR 16219, piloté par Alain Guédel du Cetiat), sur le rendement énergétique des rideaux d'air (ISO/TR 27327-3). L'amendement visant à ajouter une annexe informative sur la détermination des effets d'un écoulement compres-

sible dans l'ISO 5801 (essais aérodynamiques sur circuits normalisés) a été adopté.

Autre point à noter : la future révision des quatre parties de l'ISO 13347 sur la détermination des niveaux de puissance acoustique des ventilateurs dans des conditions de laboratoire normalisées pour y intégrer la méthode de mesure pour le type E (ventilateur non raccordé à l'aspiration ni au soufflage) et les exigences relatives aux ventilateurs accélérateurs traitées dans d'autres normes du domaine.

L'ISO/TC 117 a donné son accord de principe aux deux nouveaux sujets présentés par le Royaume-Uni et l'AMCA (Air Movement and Control Association International, Inc.) portant respectivement sur les données informatiques des performances des ventilateurs en fonction de paramètres variables multiples et les essais de performance des ventilateurs à pression positive. Un vote des pays membres du comité technique confirmera cet accord de principe.

Les délégués se retrouveront en avril 2019 à Séoul.

NORMES DU MOIS

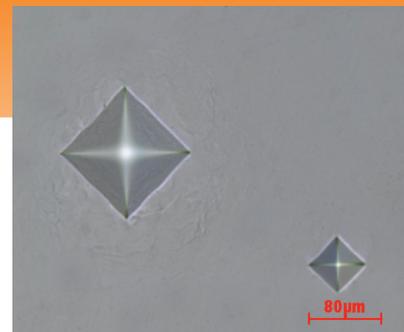
NF EN ISO 6507-4 DURETÉ VICKERS

La norme NF EN ISO 6507-4 indique comment déterminer la dureté à partir de la diagonale moyenne de l'empreinte Vickers. Cet essai est très pratiqué dans l'industrie et les laboratoires. Il permet d'effectuer des essais sur des surfaces très petites dont l'échelle se rapproche de celle de la microstructure du matériau.

La norme fournit trois tableaux et distingue les domaines inférieurs à

HV 0,2, de HV 0,2 à 3 et compris entre HV 5 et 100.

La détermination de la dureté Vickers au moyen des tableaux est une alternative à la détermination au moyen des équations données dans la partie 1 qui spécifie la méthode d'essai. Les parties 2 et 3 concernent les méthodes de vérification et d'étalonnage. Dans chaque tableau, la dureté Vickers est donnée en fonction de la



© ArcelorMittal - Research

force d'essai appliquée sur le pénétrateur et la diagonale moyenne de l'empreinte laissée par le pénétrateur une fois que celui-ci est retiré de la surface du matériau soumis à essai.

+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

MACHINES-OUTILS

Le mode de fonctionnement singulier du comité technique n'altère ni sa production ni son efficacité.



Le sous-comité international ISO/TC 39/SC 2 qui développe les normes sur les conditions de réception des machines-outils s'est réuni à Sandviken en Suède, du 23 au 27 avril 2018, dans les locaux d'une entreprise mondialement connue pour la qualité des outils coupants qu'elle développe et propose.

Les 28 délégués présents ont réagi face à l'évolution des règles ISO sur la structuration des comités techniques et les délais d'élaboration des normes.

En effet, ce sous-comité n'a créé aucune structure lui étant rattachée comme les groupes de travail. Il se réunit habituellement deux fois par an et ne fait pas la distinction entre les missions de l'expert dans un groupe et celles du délégué à une réunion internationale. Les points techniques sur les normes en cours d'élaboration, tout comme les questions plus transverses sont traités dans la même réunion de sous-comité. Même si le fonctionnement est quelque peu en marge des règles de l'ISO, ce sous-

comité continue à produire à rythme soutenu des normes très utilisées tant par les fabricants de machines-outils que par leurs clients.

Le point technique majeur de la réunion tenue à Sandviken concernait la norme spécifiant les conditions de réception des machines à brocher verticale. Ce sujet à l'initiative de l'Iran couvre des machines essentiellement utilisées pour la fabrication des disques supportant les ailettes des turbines. Si l'absence à cette réunion des experts représentant le fabricant allemand, leader sur ce marché de niche, peut faire craindre un manque de consensus immédiat, le rythme régulier des réunions permettra sans aucun doute de résoudre les points techniques restants et de publier la norme dans les délais prévus.

Douze pays autour de la table ont exprimé leurs positions : Allemagne, Chine, Espagne, la France, Iran, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède et Suisse.

Formation des experts

Une journée pour détenir les clés de la normalisation !

Vous êtes nouvellement inscrit dans une commission. Vous souhaitez accroître votre perception des enjeux ? L'UNM organise pour vous une journée d'information, le 5 juillet 2018, à la Maison de la Mécanique.

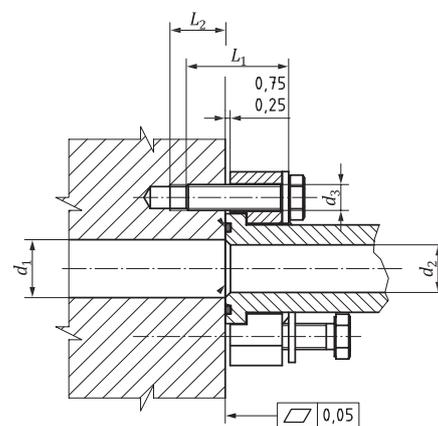
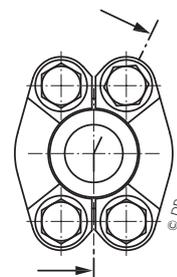
Cette journée permet aux participants de comprendre l'intérêt de la normalisation, d'en apprendre le vocabulaire et de connaître le processus d'élaboration des normes. Elle constitue la base indispensable pour participer efficacement à la normalisation européenne et à la normalisation internationale.

+ d'infos sur : info@unm.fr

NORMES DU MOIS

NF ISO 6162-2 RACCORDEMENTS DES SYSTÈMES DE TRANSMISSIONS HYDRAULIQUES

La partie 2 de la norme NF ISO 6162 traite des raccords à bride avec demi-brides ou bride monobloc et vis, métriques ou en inches, utilisés dans les systèmes de transmissions hydrauliques à des pressions de 42 MPa. Elle spécifie les caractéristiques générales et dimensionnelles des collets, des demi-brides, des brides monobloc, des orifices et des surfaces de montage. Cette norme définit les matériaux à utiliser pour la fabrication de ces éléments, le choix des éléments adéquats, et les dimensions et tolérances de chacun d'entre eux. Elle décrit le marquage et la désignation, la protection des pièces contre la corrosion. Elle donne les exigences de pression et de température nécessaires à leur utilisation. La version 2018 modifie l'emplacement de la rainure d'identification. A cette occasion, la désignation des brides a été actualisée.



+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

NORMES DU MOIS

NF EN 16668

ROBINETS UTILISÉS COMME ACCESSOIRES SOUS PRESSION

La norme NF EN 16668 s'applique, dans un cadre industriel, aux appareils de robinetterie métalliques utilisés comme accessoires avec une pression maximale admissible supérieure à 0,5 bar.

Elle est incontournable dans son domaine. Tout d'abord, elle référence les normes européennes applicables. Ensuite, les exigences essentielles de sécurité pertinentes de la Directive européenne Equipements Sous Pression 2014/68/UE (DESP) sont prises en considération et traitées : conception (résistance mécanique des enveloppes), fabrication (soudage, traitements thermiques, qualification des soudeurs, traçabilité), essais (contrôles non destructifs) et matériaux. La version 2018 intègre des clarifications qui ont permis à la norme d'être citée au Journal Officiel de l'Union Européenne comme donnant présomption de conformité aux exigences essentielles de la DESP.

Cette norme n'est pas applicable aux soupapes de sûreté et disques de rupture (accessoires de sécurité), aux voyants et à leurs cadres (composants d'un équipement sous pression) et aux chambres de mesure.



© Bernard SA

SOUDAGE

Invités par l'Institut de Soudure, les délégués allemands, britanniques, danois, finlandais, français et suédois et l'observateur de l'ISO/TC 44 (pendant international du comité européen) se sont retrouvés le 21 mars 2018 à Villepinte pour la réunion du comité technique européen CEN/TC 121.



© Air Liquide

Fait inhabituel, le sous-comité CEN/TC 250/SC 3 en charge de l'eurocode 3 (conception des structures en acier) et l'EWf (European Welding Association) avaient mandaté des officiers de liaison.

Le nouveau secrétaire du comité technique a une tâche délicate avec la reprise des dossiers laissés en souffrance par son prédécesseur.

En premier lieu, l'harmonisation à la directive européenne Equipements sous pression des normes EN ISO 15614-1 et -7 (qualification d'un mode opératoire) est toujours bloquée, le consultant nouvelle approche a formulé des commentaires qui n'ont pas été mis en œuvre dans les projets par le secrétariat allemand du comité au moment de la publication. La problématique des références normatives non datées dans ces normes est surtout un facteur de blocage. Des discussions préalables de la délégation française avec le consultant, il ressort que toutes les références doivent être datées et

si non datées elles doivent être justifiées. La série de normes ISO 15614 a été élaborée au plan international. Elle a nécessité des années de discussion pour obtenir un consensus "global". Les réviser uniquement pour dater les références normatives n'est pas envisageable. Une alternative pourrait être l'introduction d'une annexe remplissant cette fonction dans les pages européennes.

Autre thématique : la demande de normalisation relative à l'éco-conception du matériel de soudage a été approuvée ; son incidence pour le CEN/TC 121 n'est pas immédiate. Les délégués estiment que les exigences de la directive ne s'appliquent pas aux normes existantes et qu'il est encore prématuré pour en créer de nouvelles.

La qualité de l'accueil de l'Institut de Soudure a de son côté satisfait tous les participants, tant et si bien qu'il a été décidé de tenir la prochaine réunion en mars 2019 de nouveau à Villepinte.

ENVOI À L'AFNOR POUR ENQUÊTE PUBLIQUE

+ d'infos sur www.unm.fr
>>> activités
>>> catalogue

- Aciers à haute résistance pour ouvrages de génie civil - Évaluation par l'essai de traction lente de l'effet fragilisant d'un milieu • A 05-304
- Produits consommables pour le soudage - Fils-électrodes pleins, fils-électrodes fourrés et couples électrodes-flux pour le soudage à l'arc sous flux des aciers résistant au fluage - Classification • ISO 24598
- Spécification géométrique des produits (GPS) - État de surface : surfacique Partie 73 : Mesures matérialisées - Termes et définitions pour défauts de surface • ISO 25178-73
- Roulements - Roulements à rouleaux coniques - Dimensions d'encombrement et désignation des séries • ISO 355
- Transmissions hydrauliques et pneumatiques - Vocabulaire • ISO 5598
- Ventilateurs - Classification du rendement des ventilateurs - Partie 4 : Ventilateurs entraînés à vitesse maximale de fonctionnement • ISO 12759-4
- Appareils de levage à charge suspendue - Conception générale - Partie 3-8 : États limites et vérification d'aptitude des éléments de mécanismes - Arbres • EN 13001-3-8
- Appareils de levage à charge suspendue - Sécurité - Grues à tour • EN 14439
- Conditions de réception des machines horizontales à brocher les intérieurs - Contrôle de l'exactitude • ISO 6480
- Conditions de réception des machines verticales à brocher les intérieurs - Contrôle de l'exactitude • ISO 6779
- Conditions de réception des machines verticales à brocher les extérieurs - Contrôle de l'exactitude • ISO 6481
- Conditions d'essai pour centres d'usinage - Partie 7 : Exactitude des pièces d'essai usinées • ISO 10791-7
- Fabrication additive - Principes généraux - Terminologie • ISO/ASTM 52900
- Fabrication additive - Pièces types d'essais - Ligne directrice standard pour l'évaluation de la capacité géométrique des systèmes de fabrication additive • ISO/ASTM 52902
- Produits abrasifs agglomérés - Écarts limites et tolérances de battement • ISO 13942
- Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique - Détermination de la relaxation de contrainte en compression - Partie 1: Essais à température constante • ISO 3384-1
- Caoutchouc butadiène-styrène brut polymérisé en émulsion - Détermination de la teneur en styrène lié - Méthode par l'indice de réfraction • ISO 2453
- Transmissions hydrauliques et pneumatiques - Joints toriques - Partie 3 : Critères de qualité • T 47-502

MISE EN VENTE PAR L'AFNOR

- Aciers pour béton armé - Barres, fils machine et fils en acier inoxydable • A 35-014
- Soudage électrique par résistance - Transformateurs destinés à être embarqués sur robot - Règles particulières • A 82-042
- Hygiène et sécurité en soudage et techniques connexes - Exigences, essais et marquage des équipements de filtration d'air - Partie 3 : Détermination de l'efficacité de captage des torches aspirantes • ISO 21904-3
- Essais destructifs des soudures sur matériaux métalliques - Essai de texture • ISO/FDIS 9017
- Roulements - Vitesse de référence thermique - Calculs • ISO 15312
- Chaudières à tubes de fumée - Partie 4 : Fabrication et construction des parties sous pression des chaudières • EN 12953-4
- Moteurs alternatifs à combustion interne - Vocabulaire - Partie 1 : Termes relatifs à la conception et au fonctionnement du moteur • ISO 2710-1
- Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels, avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 1 : Termes et définitions • EN 14511-1
- Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels, avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 2 : Conditions d'essai • EN 14511-2
- Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels, avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 3 : Méthodes d'essai • EN 14511-3
- Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels, avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 4 : Exigences • EN 14511-4
- Air comprimé - Mesurage des contaminants - Partie 2 : La teneur en aérosols d'huile • ISO 8573-2
- Engins de terrassement - Visibilité du conducteur - Méthode d'essai et critères de performance • ISO 5006
- Engins de terrassement - Durabilité - Partie 2 : Réfection • ISO 10987-2
- Machines à bois - Sécurité - Partie 3 : Perceuses et défonceuses à commande numérique • ISO 19085-3
- Outils de manoeuvre pour vis et écrous - Nomenclature • ISO 1703
- Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations assemblées à façon - Partie 1 : Exigences générales pour chauffe-eau solaires et installations solaires combinées • EN 12977-1
- Ingrédients de mélange du caoutchouc - Noir de carbone - Détermination du pouvoir • ISO 5435
- Tuyaux et flexibles en caoutchouc, à armature textile ou métallique, pour des applications de dragage - Spécifications • ISO 28017

Nouveaux travaux

Tuyauteries industrielles métalliques

Les travaux de la norme NF EN 13480-9 sur les exigences complémentaires relatives aux tuyauteries en nickel et alliages de nickel ont démarré. En parallèle, les travaux d'amendement sur trois parties de la norme ont également débuté : matériaux (partie 2), conception et calcul (partie 3) et fabrication et l'installation (partie 4).

Au plan français, ces travaux sont suivis par la commission UNM 706 "Tuyauteries industrielles".

Ces travaux vous intéressent, contact : n.ludivion@unm.fr

Spécification géométrique des produits (GPS)

Les nouveaux travaux relatifs aux essais de réception et de vérification périodique des systèmes à mesurer tridimensionnels (SMT) démarrent. Cette partie 13 de la norme NF EN ISO 10360 concerne les SMT optique 3D et complète ainsi la série.

Au plan français, ces travaux sont suivis par la commissions UNM 09 "GPS - Vérification dimensionnelle et géométrique".

Ces travaux vous intéressent, contact : h.cros@unm.fr



Union de la Normalisation
de la Mécanique

CS 30080

92038 La Défense Cedex

Tél. : 33 1 47 17 67 67

Fax : 33 1 47 17 67 99

E-mail : info@unm.fr

www.unm.fr

Bureau de Normalisation
par délégation d'AFNOR

Directive Machines

L'évaluation de la Commission européenne est disponible !

Brève



Publiée le 7 mai 2018, l'évaluation de la Directive Machines fait suite à une enquête publique de grande ampleur menée fin 2016 et à une enquête complémentaire réalisée à la demande de la Commission Européenne.

Une conclusion générale positive : la Directive est généralement pertinente, efficace, efficiente, cohérente et a une valeur ajoutée européenne. Au plan juridique, certaines dispositions devraient être clarifiées et offrir une meilleure cohérence avec d'autres législations. Sur le terrain, l'évaluation a révélé que des lacunes dans le suivi de l'application de la Directive ont nuï à son efficacité. Elle a par ailleurs détecté certaines exigences administratives qui affectent l'efficacité de la Directive et qui pourraient être simplifiées.

L'évaluation montre que la Directive, étayée par les principes de la nouvelle approche, est suffisamment souple pour permettre le développement technologique à l'ère numérique. Les nouvelles innovations dans le domaine de la numérisation attesteront de l'efficacité et l'aptitude de la Directive à l'avenir.

+ d'infos sur : <https://ec.europa.eu>

agenda

UNM 413	20/06/2018
Appareils de scellement à charge propulsive et chevilles	
UNM AC 104-10	21/06/2018
Aciers pour béton armé	
UNM CNS TEST	21/06/2018
Soudage - Essais	
UNM AC 101-10	27/06/2018
Essais mécaniques des matériaux métalliques	
UNM PNC-MEC	27/06/2018
Essais chimiques	
UNM 702	03/07/2018
Raccords en cuivre et alliages de cuivre, en acier et en fonte	
UNM AC 102	28/08/2018
Méthodes d'analyse chimique pour les aciers et les fontes	
UNM 09	31/08/2018
GPS - Vérification dimensionnelle et géométrique	
UNM 451	04/09/2018
Machines pour la préparation du sol et des routes	
UNM CNS SENS	04/09/2018
Soudage - Stratégie, environnement, terminologie, hygiène	
UNM 85	05/09/2018
Chariots de manutention	
UNM CNS MG	05/09/2018
Matériel de soudage au gaz	
UNM 04	06/09/2018
Fixations - Mécanique générale	
UNM 45	06/09/2018
Sécurité des machines	
UNM AC 101-10	06/09/2018
Essais mécaniques des matériaux métalliques	
UNM 01	10/09/2018
Mécanique - Environnement et responsabilité sociétale	
UNM 08	10/09/2018
GPS - Spécification	
UNM 761	11/09/2018
Robinetterie industrielle	